



Avignon , le 30 juin 2015

Compte-rendu de la CAPL n°3 de recours en matière d'évaluation des agents C

Il s'agissait de la troisième CAP locale de recours en révision dans le nouveau système d'évaluation, commun aux deux filières.

Rappelons que dans ce nouveau système, le contingentement des bonifications passe de 50% des agents notés à 70% : 1 mois de réduction pour 50,4% et 2 mois pour 20,53 %.

En 2014, l'effectif des agents évalués est de 224 agents C pour le département à l'échelon variable. 16 agents ont refusé l'entretien, soit 7,14%.

113 dotations d'un mois et 46 dotations de 2 mois pour la direction de Vaucluse. Il est à noter que la totalité des dotations a été distribuée, ce qui n'était pas le cas l'an passé. La réserve pour la CAP locale est donc de 3 dotations R1 et 1 dotation R2.

Il y a eu 6 recours devant l'autorité hiérarchique pour les agents C. Seuls 3 agents ont poursuivi leur recours devant la CAP locale. Ces dossiers ont concerné 2 agents d'administration principal et 1 agent d'administration. Les 3 recours concernent les appréciations ou le profil croix ainsi que l'évaluation.

La CGT a défendu 1 dossier et Solidaires 1 et 1 FO.

Sur les 3 dossiers au titre du recours sur l'évaluation, un seul a obtenu une réduction d'échelon d'un mois, l'un d'entre eux a obtenu la mention d'encouragement.

S'agissant des recours au titre des appréciations ou du profil croix, un seul dossier a été amélioré.

La CGT dénonce la rigidité de l'administration qui, sous couvert d'équité avec l'ensemble des agents évalués, n'a octroyé qu'une seule réduction d'échelon de 1 mois, empêchant ainsi les représentants des personnels de jouer pleinement leur rôle dans cette instance.

Vos élus

**Henri Santucci
Mélanie Lubinu
Vincent Suzanne
Charlotte Testud**